

TYPE DE DEMANDE	SECTIONS À REMPLIR	
	SANS CODEMANDEUR	AVEC CODEMANDEUR
☐ Adhésion ☐ Augmentation de limite	1, 2, 4, 6 et 7	1 à 7
☐ Diminution de limite	1, 2 et 8	1, 2, 3 et 8
☐ Fermeture demandée par ☐ Client ou ☐ BLC : N° de compte et suff. : _____	2 et 8	2, 3 et 8

1. LIMITE DEMANDÉE

Protection demandée \$	N° de compte et suffixe	Taux d'intérêt %
Comptes supplémentaires à protéger par virement automatique		

2. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DU DEMANDEUR

☐ M. ☐ Mme	Langue de correspondance ☐ Français ☐ Anglais	État civil ☐ Célibataire ☐ Marié ☐ Divorcé ☐ Séparé ☐ Veuf			
Nom		Prénom		Date de naissance (JJ-MM-AAAA)	N° d'assurance sociale
Citoyenneté	Adresse principale (N° civique, rue et orientation)			N° app.	Ville
Province / État	Code postal	Pays	Nbre d'années à cette adresse	N° de téléphone (domicile)	N° de téléphone (cellulaire)
Adresse électronique (courriel)			Statut résidentiel ☐ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre \$ par mois _____ \$		
Si membre d'une association ayant une entente avec la Banque Laurentienne, indiquez le nom de l'association				N° de membre	
Nom et adresse du plus proche parent n'habitant pas avec vous			N° de téléphone	Lien de parenté	
Adresse précédente si moins de deux (2) ans à l'adresse susmentionnée					
Adresse (N° civique, rue et orientation)			N° app.	Ville	
Province / État	Code postal	Pays	Nbre d'années à cette adresse		

3. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DU CODEMANDEUR

☐ M. ☐ Mme	Langue de correspondance ☐ Français ☐ Anglais	Nom		Prénom	
Date de naissance (JJ-MM-AAAA)		N° d'assurance sociale		Citoyenneté	
N° de téléphone (domicile)		N° de téléphone (cellulaire)		Adresse électronique (courriel)	
Si adresse différente de celle du demandeur, remplir les cases ci-dessous :					
Adresse (N° civique, rue et orientation)			N° app.	Ville	
Province / État	Code postal	Pays			

4. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'EMPLOI DU DEMANDEUR

Êtes-vous à votre compte? ☐ Oui ☐ Non		Genre d'entreprise		Êtes-vous à la retraite ? ☐ Oui ☐ Non		Revenu mensuel net \$		Revenu mensuel brut \$	
Employeur actuel									
Nom de l'employeur				Occupation (UN1C)			N° de téléphone		Poste
Adresse de l'employeur (N° civique, rue et orientation)				N° app.		Ville		Province / État	
Code postal		Pays		☐ Temps plein ☐ Saisonnier ☐ Temps partiel		De Mois Année À Mois Année		Revenu mensuel brut \$	
Employeur précédent									
Nom de l'employeur				Occupation (UN1C)			N° de téléphone		Poste
Adresse de l'employeur (N° civique, rue et orientation)				N° app.		Ville		Province / État	

4. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'EMPLOI DU DEMANDEUR (suite)							
Employeur précédent (suite)							
Code postal	Pays	☐ Temps plein ☐ Saisonnier ☐ Temps partiel	De	Mois	Année	À	Mois
							Revenu mensuel brut
							\$
5. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'EMPLOI DU CODEMANDEUR							
Nom de l'employeur			Occupation (UN1C)			N° de téléphone	
Adresse de l'employeur (N° civique, rue et orientation)			N° app.		Ville		Province / État
Code postal	Pays	☐ Temps plein ☐ Saisonnier ☐ Temps partiel	De	Mois	Année	À	Mois
							Revenu mensuel brut
							\$
6. RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE SITUATION FINANCIÈRE ET VOS RÉFÉRENCES DE CRÉDIT							
Nom de l'institution financière où vous faites affaire			Adresse				
N° compte chèques	N° compte d'épargne	Autres éléments d'actif / revenus				Total	
						\$	
Emprunts							
Produit		Nom et adresse du créancier				Solde dû	
☐ Prêt. Voiture – Année : _____						\$	
☐ Prêt. Voiture – Année : _____						\$	
☐ Marge de crédit						\$	
☐ Marge de crédit						\$	
☐ 1) Hypothèque. Maison – Valeur est. : _____ \$						\$	
☐ 2) Hypothèque. Maison – Valeur est. : _____ \$						\$	
Cartes de crédit							
Produit		Nom et numéro de carte				Solde dû	
☐ Visa :						\$	
☐ MasterCard :						\$	
☐ Grand magasin :						\$	
☐ Autre, précisez :						\$	

ENTENTE DE PROTECTION CONTRE LES DÉCOUVERTS

DÉFINITIONS :

Aux fins de la présente Entente, les définitions suivantes s'appliquent :

- « **Banque** » désigne la Banque Laurentienne du Canada;
 - « **Compte** » désigne le compte bancaire pour lequel la Banque approuve la Protection contre les découverts, comme indiqué dans la section intitulée « Limite Demandée » se trouvant sur la Demande;
 - « **Demande** » désigne la Demande de protection contre les découverts;
 - « **Entente** » désigne collectivement la Demande de protection contre les découverts et l'Entente de protection contre les découverts;
 - « **Je, nous, client, moi, mon, mes, notre, nos, votre, vos** » désigne chaque personne qui demande la Protection contre les découverts en consentant aux modalités de la présente Entente;
 - « **Jour ouvrable** » désigne un jour du lundi au vendredi où la Banque est ouverte et exclut les jours de congé de la Banque et les jours fériés fédéraux et provinciaux;
 - « **Limite de découvert** » désigne le montant maximum de découvert autorisé par la Banque pour mon Compte, comme défini dans la rubrique « Protection demandée » dans la section intitulée « Limite Demandée » se trouvant sur la Demande, ou comme la Banque le confirme par écrit conformément à l'article 1c) ci-dessous. La Banque peut modifier ce montant de temps à autre;
 - « **Protection contre les découverts** » désigne la facilité de crédit offerte par la Banque qui me permet de retirer des fonds en surplus du solde du Compte, jusqu'à concurrence de ma Limite de découvert.
 - « **Retrait au compte** » désigne un débit effectué à votre Compte par tout moyen autorisé par la Banque, y compris sans limitation les chèques, les débits ou paiements préautorisés, les paiements par carte de débit, les paiements de factures ou tout autre type de retrait que j'effectue et que la Banque accepte;
 - « **Taux d'intérêt** » désigne le taux établi par la Banque pour les découverts autorisés, comme énoncé à l'article 4a) ci-dessous, lequel taux peut être modifié par la Banque de temps à autre, à son entière discrétion;
- Partout où le contexte l'exige dans la présente Entente, le singulier comprend le pluriel, et vice versa.

MODALITÉS

1. Protection contre les découverts.

- a) Si la Banque approuve ma demande de Protection contre les découverts, je suis automatiquement lié par les modalités de l'Entente et je peux mettre mon Compte à découvert en effectuant un Retrait au compte, pour autant que le Retrait au compte ne dépasse pas la Limite de découvert autorisée par la Banque.
- b) Je comprends et j'accepte que le crédit disponible en vertu de la présente Entente doit être utilisé uniquement pour faciliter les découverts du Compte, et non comme une facilité de crédit à long terme.
- c) Si la Banque approuve ma demande de Protection contre les découverts, la Banque confirmera son approbation de ma Demande de protection contre les découverts en me contactant au numéro indiqué dans la Demande ou à tout numéro de téléphone lié au Compte. Dans le cas de plusieurs demandeurs, nous autorisons la Banque à communiquer avec le titulaire du Compte désigné pour recevoir des avis. Si la Banque approuve une Limite de découvert différente de celle qui est établie dans la Demande, la Banque m'en avisera conformément à l'article 6a) ci-dessous. Dans le cas de plusieurs demandeurs, nous autorisons la Banque à envoyer l'avis par la poste ou à le transmettre au titulaire du compte désigné pour recevoir des avis.

ENTENTE DE PROTECTION CONTRE LES DÉCOUVERTS

- 2. Dépassement de la limite.** Je ne ferai pas de Retrait au compte qui entraînerait un dépassement de ma Limite de découvert. La Banque n'est pas tenue d'autoriser un Retrait au compte qui causerait un dépassement de ma Limite de découvert ou qui augmenterait le dépassement de ma Limite de découvert (si la Banque a déjà permis un dépassement de ma Limite de découvert). Si la Banque choisit de traiter un Retrait au compte en surplus de la Limite de découvert (en fonction de mon solde de fin de journée), la Banque peut, à sa discrétion :
- refuser le Retrait au compte; ou
 - honorer le Retrait au compte; et débiter le total des frais applicables de mon Compte.
- Si la Banque choisit d'honorer un Retrait au compte en surplus de la Limite de découvert, elle se réserve le droit de refuser tout autre Retrait au compte en surplus de la Limite de découvert. Le fait pour la Banque d'autoriser un ou plusieurs Retraits au compte en surplus de la Limite de découvert n'oblige d'aucune façon la Banque à autoriser tout autre futur Retrait au compte en surplus de la Limite de découvert. Le taux d'intérêt applicable à tout montant en surplus de la Limite de découvert correspond au taux de la Banque pour les découverts non autorisés, actuellement 22 % par année.
- 3. Durée de l'Entente.** Si la Banque approuve ma demande de Protection contre les découverts, aucune autre mesure n'est requise de ma part. La Protection contre les découverts entre en vigueur à la date d'approbation et s'applique jusqu'à la première des éventualités suivantes : i) l'annulation ou la résiliation de l'Entente conformément à l'article 7 ci-dessous; ou ii) la fermeture de mon Compte.
- 4. Intérêts et frais.**
- J'accepte de payer à la Banque des intérêts mensuels sur les découverts quotidiens au Taux d'intérêt, plus les frais de découverts applicables indiqués dans le guide « Mon argent ». Le Taux d'intérêt est de [Taux] %. Lorsque votre Compte n'est pas à découvert, vous ne payez aucun intérêt. Des frais d'utilisation mensuels de 5 \$ sont facturés pour la gestion de votre Compte, quel que soit le nombre de débits effectués au moyen de votre Protection contre les découverts. Toutefois, ces frais d'utilisation ne sont pas facturés les mois où vous n'utilisez pas votre Protection contre les découverts.
 - Les intérêts sont calculés quotidiennement et débités mensuellement du Compte en fonction de la dette quotidienne finale du Compte tout au long du mois civil qui s'applique avant et après que la dette devienne payable, avant et après la résiliation de la présente Entente et, le cas échéant, avant et après l'obtention d'un jugement. Les intérêts sont calculés selon la formule suivante :
Intérêts applicables aux découverts qui respectent la Limite de découvert : $(MD \times TI) \times (1/A) \times 0,01 \times J$ où
MD désigne le montant total quotidien des découverts de mon Compte qui respecte ma Limite de découvert. Par exemple, si ma Limite de découvert est de 1 500 \$ et que le montant total quotidien des découverts de mon Compte est de 2 000 \$, le MD sera de 1 500 \$ ce jour-là.
TI désigne le Taux d'intérêt. Par exemple, si le Taux d'intérêt est de 22 %, nous multiplierions le MD par 22.
A désigne soit 365, soit 366 dans le cas d'une année bissextile.
J désigne le nombre de jours du mois en cours.
Intérêts applicables aux découverts en surplus de la Limite de découvert : $(MDD \times I) \times (1/A) \times 0,01 \times J$ où
MDD désigne le montant total quotidien des découverts du Compte en surplus de ma Limite de découvert. Par exemple, si ma Limite de découvert est de 1 500 \$ et que le montant total quotidien des découverts du Compte est de 2 000 \$, le MDD sera de 500 \$.
I désigne le taux d'intérêt applicable à tout montant en surplus de la Limite de découvert, c'est-à-dire le taux de la Banque pour les découverts non autorisés, actuellement 22 % par année. Par exemple, si le Taux d'intérêt est de 22 %, nous multiplierions le MDD par 22.
A désigne soit 365, soit 366 dans le cas d'une année bissextile.
J désigne le nombre de jours du mois en cours.
 - J'autorise la Banque à débiter les intérêts et frais dus de mon Compte ou de tout compte que je détiens à la Banque. Ce débit peut augmenter le montant de découvert de mon Comptes ou mes autres comptes. Je comprends que ces retraits, intérêts et frais peuvent entraîner ou augmenter un découvert de Compte. Le taux d'intérêt applicable à tout montant dépassant la Limite de découvert correspond au taux de la Banque pour les découverts non autorisés, actuellement 22 % par année.
- 5. Remboursement de dettes.**
- J'accepte de payer tout montant de découvert de mon Compte, y compris le capital, les intérêts courus et les frais applicables, à la demande de la Banque.
 - Je comprends que tout dépôt ou crédit porté à mon Compte sera considéré comme un remboursement des montants de découvert et sera appliqué dans l'ordre suivant : intérêts, frais de découvert, frais administratifs, capital découvert.
 - Si plus d'une personne bénéficie de la Protection contre les découverts, chaque personne est individuellement responsable (solidairement), et toutes ces personnes sont conjointement responsables (au Québec, solidairement responsables) du remboursement de tout découvert et de l'exécution de toutes les autres obligations en vertu de la présente Entente. Chacun d'entre nous peut mettre le Compte à découvert, mais jamais d'un montant total qui dépasse la Limite de découvert.
- 6. Modifications à la présente Entente.** La Banque peut modifier la présente Entente pour quelque raison que ce soit, à tout moment, comme suit :
- Dans le cas de modifications apportées à ma Limite de découvert, en m'envoyant par la poste ou en me transmettant un avis à cet effet. Les modifications apportées à ma Limite de découvert entrent en vigueur lorsque l'avis m'est posté ou transmis, ou à la date indiquée dans l'avis;
 - Dans le cas de toute autre modification aux modalités de la présente Entente, en communiquant cette modification par écrit au moins trente (30) jours avant la date d'entrée en vigueur de la modification.
- Tout avis qui m'est envoyé par la poste sera acheminé à mon adresse indiquée dans la Demande ou à toute autre adresse liée au Compte. Dans le cas de plusieurs demandeurs, nous autorisons la Banque à envoyer l'avis par la poste ou à le transmettre au titulaire du compte désigné pour recevoir des avis.
- 7. Annulation, suspension ou résiliation de l'Entente.**
- La Banque peut, à sa discrétion, suspendre ma Protection contre les découverts ou résilier la présente Entente sans préavis, et refuser d'honorer un Retrait au compte effectué, émis ou autorisé avant la résiliation de l'Entente. La Banque peut prendre une telle mesure si je ne respecte pas les modalités de la présente Entente, y compris si je ne rembourse pas tout montant dû, ou pour toute autre raison, à sa seule discrétion. Je comprends que tout défaut peut être signalé aux agences d'évaluation du crédit, ce qui peut avoir une incidence négative sur ma cote de crédit et sur ma capacité d'emprunt future. En cas de résiliation de la présente Entente, la Banque me transmettra un avis de résiliation et je devrai rembourser immédiatement le montant total de découvert, y compris les intérêts et les frais applicables.
 - Je peux annuler la présente Entente en avisant la Banque après avoir entièrement remboursé le montant total de découvert, y compris les intérêts et les frais applicables. Je comprends que lorsque la Banque aura traité ma demande d'annulation, je ne pourrai plus mettre mon Compte à découvert mais je resterai lié par l'entente qui régit mon Compte. Le cas échéant, l'annulation entrera en vigueur à la première des dates suivantes : 1) le dernier jour de la période de facturation; ou 2) 30 jours après la réception de l'avis. Une fois l'annulation en vigueur, la Banque me remboursera ou me créditera le montant calculé selon la formule suivante :

$$R = A \times ((n - m)/n)$$
où
R représente la somme à rembourser ou à porter au crédit de la personne;
A désigne le montant des frais que j'ai payé pour tout montant de Protection contre les découverts inutilisé à la date d'entrée en vigueur de l'annulation;
n désigne la période commençant au moment où les frais ont été imputés et se terminant à la date où la période de la Protection contre les découverts aurait pris fin n'eût été de l'annulation;
m désigne la période écoulée du moment où les frais ont été imputés au moment de l'annulation.

7. SIGNATURES ET DÉCLARATION (exclusive à l'Adhésion et Augmentation de limite)

Jusqu'au paiement complet de tout montant dû à la Banque Laurentienne du Canada (« Banque ») ou jusqu'à la fermeture du produit, selon la dernière de ces éventualités, j'autorise la Banque à recueillir et à divulguer des renseignements concernant ma solvabilité ou ma situation financière auprès de personnes légalement autorisées et, lorsqu'applicable, de toute agence d'évaluation de crédit, de tout agent de renseignements personnels, de toute personne mentionnée dans les rapports de solvabilité obtenus, de toute institution financière, de toute administration fiscale, de tout créancier, de tout employeur, de tout organisme public, de tout assureur hypothécaire ou de toute autre personne fournissant des références, et j'autorise ces personnes à divulguer les renseignements demandés.

En accordant cette autorisation, je comprends que j'autorise la Banque à obtenir mes rapports de crédit auprès des agences d'évaluation du crédit et à les utiliser, dans les limites permises par la loi, pour les fins de toute demande de crédit ou de protection contre les découverts, renouvellement, refinancement ou gestion d'un produit de crédit existant. Afin de permettre à la Banque d'évaluer les risques de crédit en continu, j'autorise également la Banque à demander des rapports de crédit sans impact à tout moment qu'elle juge à propos, et ce, jusqu'au paiement complet de tout montant qui lui est dû.

Je reconnais avoir reçu une copie de la présente demande et de l'Entente de protection contre les découverts. Je reconnais que tous les renseignements fournis dans le présent formulaire sont complets et exacts et m'engage à aviser la Banque en cas de changement de ces renseignements.

Je reconnais avoir reçu un exemplaire du Guide "Mon argent" qui détaille les frais applicables et avoir été informé du taux d'intérêt. Si ma demande est approuvée, je serai lié par les termes et conditions de la Convention.

A ce titre, j'accepte de me conformer aux termes et conditions de l'Entente de protection contre les découverts, que je reconnais avoir lue et comprise et dont je confirme avoir reçu une copie.

La personne soussignée atteste, en sélectionnant une case ci-dessous, la véracité de l'énoncé adjacent à la case sélectionnée :

- ☐ **Confirmation de Sélection de produit(s) recommandé(s) :** Les produits et services disponibles ont été présentés et les options ont été passées en revue, et j'ai accepté les produits recommandés comme étant ceux qui conviennent le mieux à mes besoins.
- ☐ **Confirmation de Sélection de produit autodéterminée :** Les produits et services disponibles ont été présentés et les options ont été passées en revue, et j'ai moi-même choisi les produits sélectionnés, lesquels ne correspondent pas nécessairement aux recommandations de la Banque.

La personne soussignée atteste avoir lu la présente entente et en accepter les modalités.

Cette entente régissant l'utilisation du service Protection contre les découverts peut être signée en personne, électroniquement ou par télécopieur. Chaque exemplaire de cette entente régissant l'utilisation du service Protection contre les découverts sera, lorsque signée, que ce soit en personne, électroniquement ou par télécopieur, réputée être un original.

Signature du
demandeur

Date :

JJ-MM-AAAA

Signature du
codemandeur

Date :

JJ-MM-AAAA

8. SIGNATURES ET DÉCLARATION (exclusive pour Diminution et Fermeture à la demande du client)

La personne soussignée atteste, en sélectionnant une case ci-dessous, la véracité de l'énoncé adjacent à la case sélectionnée :

- ☐ **Confirmation de Sélection de produit(s) recommandé(s) :** Les produits et services disponibles ont été présentés et les options ont été passées en revue, et j'ai accepté les produits recommandés comme étant ceux qui conviennent le mieux à mes besoins.
- ☐ **Confirmation de Sélection de produit autodéterminée :** Les produits et services disponibles ont été présentés et les options ont été passées en revue, et j'ai moi-même choisi les produits sélectionnés, lesquels ne correspondent pas nécessairement aux recommandations de la Banque.

La personne soussignée atteste avoir lu la présente entente et en accepter les modalités.

Signature du
demandeur

Date :

JJ-MM-AAAA

Signature du
codemandeur

Date :

JJ-MM-AAAA